



CONTRAT D'ABONNEMENT

ADULTES

Année 2026 / 2027

COORDONNÉES DE L'ABONNÉ(E)

Nom et prénom :	
Date de naissance :	
Adresse :	
Code postal / Ville :	
Tél fixe :	
Tél portable :	
Mail :	

FORMULE D'ABONNEMENT

Aquagym	annuel	220 €	Anti-Aquaphobie	annuel	220 €
Aquarythme	annuel	220 €	Apprentissage	annuel	220 €
Aquabodymix	annuel	220 €	Approfondissement	annuel	220 €
Aquados	annuel	220 €	Retraités	annuel	220 €
Futures mamans	1 séance	10,50 €	Sport Santé Bien-être	10 séances	90 €

Remise de 10 % : si deux abonnements achetés simultanément pour la même personne ou deux abonnements parent-enfant vivant sous le même toit. La remise s'applique sur l'abonnement le moins coûteux. Offre non valable sur la carte de 10 séances.

Prévoir 5 € pour l'acquisition d'une carte d'abonnement

Jour et créneau horaire choisi :

L'ABONNÉ(E) A PRIS CONNAISSANCE :

– Du niveau de pratique des activités et s'assure que son état de santé est compatible avec l'activité choisie. **(Pas de certificat médical, sauf pour le Sport Santé Bien-être.)**

– Du règlement intérieur de l'établissement.

L'abonné(e) a pris connaissance du contrat d'abonnement et accepte les conditions de pratique des cours.

SIGNATURE DE L'ABONNÉ(E) PRÉCÉDÉE DE LA MENTION « LU ET APPROUVÉ »

Fait à Fougères, le / /

Signature :

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Abonnement annuel : Garantie de 30 séances minimum. Les séances ne sont pas maintenues durant les vacances scolaires, les jours fériés et la fermeture technique.

Remise de 10 % : Valable en cas d'achat simultané de deux abonnements pour une même personne, ou d'un abonnement parent-enfant vivant sous le même toit. La remise s'applique sur l'abonnement le moins coûteux. Offre non valable sur la carte de 10 séances.

Arrêt de l'abonnement (à l'initiative de l'adhérent) : Remboursement uniquement sur présentation d'un justificatif (perte d'emploi, déménagement, décès).

Absence prévisible : Toute absence prévisible au moment de l'inscription (planning professionnel, contrainte familiale, etc.) ne donnera pas lieu à récupération ni compensation.

Absences consécutives : En cas d'absence égale ou supérieure à 3 cours consécutifs, récupération possible sous réserve de places disponibles (présentation d'un certificat médical requise).

Annulations de cours : Compensation des séances non effectuées uniquement en cas de force majeure (art. 1218 C. civ.), fermeture exceptionnelle, pollution des bassins ou absence de l'éducateur.

Paiement par prélèvement en 2 fois possible. Merci d'apporter votre RIB.

Un acompte vous sera demandé lors de votre inscription.

Reprise des activités 2026/2027 : lundi 7 septembre 2026.

INFORMATION – RÈGLEMENT GÉNÉRAL SUR LA PROTECTION DES DONNÉES (RGPD)

Fougères Agglomération collecte des données personnelles dans le but de traiter les demandes d'accès aux services et prestations dont l'EPCI a la responsabilité. Elles sont conservées jusqu'à expiration des délais légaux et peuvent faire l'objet d'un traitement statistique. Vous pouvez exercer vos droits d'accès, de rectification, de limitation et d'opposition à : **L'Aquatis, 16 Bd Nelson Mandela, 35300 Fougères**. Pour toute question relative à la protection de vos données, contactez le Délégué à la Protection des Données : **Fougères Agglomération, Parc d'activités de l'Aumallerie, 1 rue Louis Lumière, 35133 La Selle-en-Luitré**. En cas de litige, vous pouvez saisir la **CNIL**.

L'abonné(e) a pris connaissance du contrat d'abonnement et accepte les conditions de pratique des cours.

SIGNATURE DE L'ABONNÉ(E) PRÉCÉDÉE DE LA MENTION « LU ET APPROUVÉ »

Fait à Fougères, le / / Signature :

PS : Ce contrat doit être retourné signé à l'accueil de L'Aquatis. L'inscription sera définitive suite au règlement de l'abonnement choisi.